

ÉNERGIE / Nouvelle hausse généralisée des différentes tranches de puissance réglementaires.

Les nouveaux tarifs d'achats photovoltaïques sur toiture à la hausse

La commission de régulation de l'énergie conformément à l'arrêté du 4 juillet 2023 a publié le jeudi 20 juillet dernier les nouveaux tarifs d'achats applicables pour le trimestre T6 (du 1er mai au 31 juillet 2023).

tallations photovoltaïques sur toiture et ombrières photovoltaïques d'une puissance inférieure à 500kWc.

La hausse est généralisée sur l'ensemble des tranches de puissance réglementaires par rapport au trimestre pré-

contrats en vente totale ou en autoconsommation avec vente de surplus.

La mécanique souhaitée par la CRE est de corrélérer le prix d'achat de l'électricité aux hausses des taux d'intérêts. Ainsi les tarifs sont publiés tri-

de contractualisation s'adapte au plus juste aux conditions d'emprunt du moment.

Ces tarifs contractuels sont des Obligations d'Achat, c'est-à-dire que l'État Français oblige EDF à acheter l'électricité produite à des tarifs réglementés pour une durée de 20 ans. L'entreprise se voit compenser cet effort dans le cadre des dépenses d'État liées à cette politique publique de soutien au développement des énergies renouvelables.

Une baisse du prix des panneaux se confirme pour cette fin d'année 2023

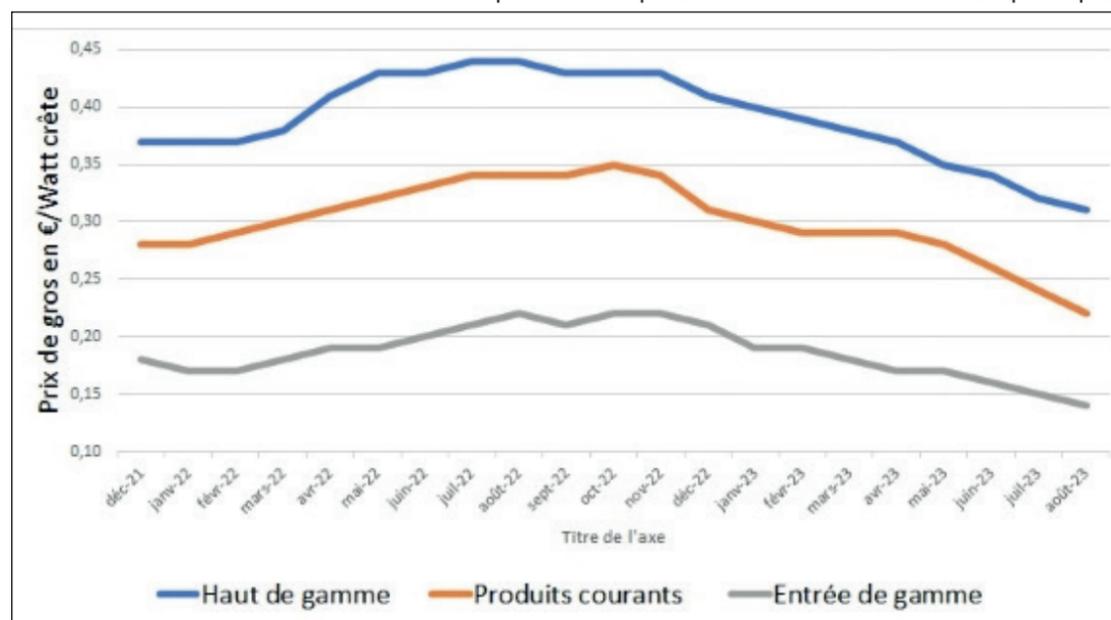
Déjà amorcée depuis quelques mois la baisse du prix des modules se confirme pour cette fin d'année 2023.

Les stocks importants de produits disponibles en Europe, estimés à 40 gigawatts, équivalent à la taille du marché européen pour un an, et la commercialisation de produits de nouvelle génération sortis des nouvelles usines asiatiques, laissent présager une poursuite de la baisse des prix dans les prochains mois. Le prix du panneau représente dans un devis entre 45 et 50 % du prix final de l'installation photovoltaïque et cette baisse per-

mettra donc de réduire le prix des centrales. Ainsi sur l'année 2023, on observe une forte diminution des prix de gros qui s'établit tous modules confondus entre 25 et 33 %.

Puissance de la centrale	Du 01/08/22 au 31/10/22	Du 01/11/22 Au 31/01/23	Du 01/02/23 au 30/04/23	Du 01/05/23 au 31/07/23
9 à 36 kWc	12,31	13,65	14,30	14,58
36 à 100 kWc	10,70	11,87	12,43	12,68
100 à 500 kWc	11,07	11,07	12,87	13,12

Ces tarifs concernent les ins- cédent que ce soit pour les mestriellement afin que le prix



A retenir

L'augmentation du prix des contrats d'achat de l'électricité ajouté à la baisse du prix des panneaux tombe à point nommé. Elles permettent de redonner un nouveau coup d'accélérateur au marché malgré des taux d'intérêt en hausse.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements la Chambre d'agriculture du Gers vous propose une étude d'opportunité personnalisée afin de vérifier la faisabilité technique et la pertinence économique de votre projet d'équipement photovoltaïque de vos toitures.

Contact

Renseignements auprès de votre Agence (cf p. 19)